
ICANN67 | Forum virtuel de la communauté – GAC : Mise à jour du PSWG
Mercredi 11 mars 2020 – 09h00 à 09h30 CUN

GULTEN TEPE :

Bonjour à tous, ou bonsoir. Gulten de l'équipe de soutien de l'ICANN. Bienvenus à cette réunion virtuelle de l'ICANN 67. Il s'agit de la séance de mise à jour du groupe de travail sur la sécurité publique, en ce 11 mars 2020, à 14 h UTC. L'audio est en anglais sur Zoom. Pour avoir accès au français, ou à l'espagnol, vous pouvez cliquer sur le lien de streaming que vous avez sur le site web de l'ICANN 67, à la page de cette séance. Et vous l'avez également dans votre calendrier qui vous a été envoyé.

Nous ne ferons pas l'appel aujourd'hui pour ne pas perdre de temps, mais nous noterons les participants du GAC et tout ceci sera inclus dans l'annexe du communiqué de l'ICANN 67 ainsi que dans le procès-verbal.

Nous savons que ces séances sont publiques, donc il y a d'autres personnes de l'ICANN qui pourront participer. Nous vous encourageons tous, vous qui êtes observateurs et membres du GAC d'inclure votre nom dans la salle Zoom en ajoutant GAC entre parenthèses, après votre nom. Vous pouvez prendre exemple sur la manière dont j'ai tapé mon nom. Cela permet de faire la liste des

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

personnes présentes ainsi que d'identifier les personnes qui font des commentaires et qui posent des questions pendant la séance.

Si vous souhaitez faire un commentaire en anglais, en espagnol ou en français, ou poser une question, taper votre commentaire ou question en commençant et terminant par Question ou Comment. S'il vous plaît vos commentaires doivent être brefs. Les questions ou commentaires en français et en espagnol seront traduits en anglais et lus par Julia qui s'occupe de la gestion de la participation à distance.

Il y a des rappels de tout ceci dans le chat.

Si vous êtes dans la salle zoom et que vous souhaitez parler, vous pouvez également lever la main et nous gérons la file d'attente. Je vous rappelle de donner votre nom lorsque vous prendrez la parole, non seulement pour la transcription, mais également pour que les interprètes puissent vous identifier dans les canaux de langue. Parlez clairement et lentement, pour que l'interprétation puisse être effectuée.

Enfin, cette séance, comme toutes les autres activités de l'ICANN, est régie par les normes de comportement de l'ICANN. J'ai mis un lien à ces normes dans le chat pour que vous puissiez vous y référer.

Je passe la parole à Manal Ismail, présidente du GAC. Manal ?

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup, Gulden, bonjour, bonsoir à tous, bienvenue à cette mise à jour du groupe de travail sur la sécurité publique. Cette séance

devrait durer 30 minutes, donc nous devrions terminer à 14 h 30 UTC, 9 h 30 heure de Cancún. Pendant cette séance, les responsables du groupe de travail de la sécurité publique feront un point au GAC sur les évolutions depuis notre dernière réunion, l'ICANN 66, et ils nous présenteront également le plan de travail du PSWG pour l'année à venir, donc 2020/2021. Nous n'avons que 30 minutes, donc je vais passer la parole tout de suite à mes collègues du PSWG.

LAUREEN KAPIN : Est-ce que vous m'entendez ?

MANAL ISMAIL: Oui, c'est bon.

LAUREEN KAPIN : Très bien. Bienvenue à tous pour ce point du PSWG. Comme nous l'avons déjà dit, la présentation ne durera que 30 minutes, donc nous allons aller vite et nous aurons les questions à la fin, si nous avons le temps.

Donc je vais me lancer dans cette mise à jour, je m'appelle Lauren Kapin, et je représente la FTC des États-Unis, je me consacre surtout aux questions de protection du consommateur, et je suis co-présidente du groupe de travail sur la sécurité publique.

Aujourd'hui il y a deux grands points dont nous devons vous parler. Nous souhaitons vous présenter notre plan de travail pour l'année à venir, et sachez que ceci fait partie de tous vos documents de

contexte, donc vous pouvez lire dans le détail ce plan de travail. Nous allons simplement vous donner un aperçu général aujourd'hui.

Je dois vous dire qu'en termes de thématique, il est tout à fait similaire à notre plan de travail précédent, donc en termes de priorités, utilisation malveillante du DNS et assurer un accès efficace aux données d'enregistrement de noms de domaine. Mais nous sommes rentrés dans le détail un petit peu plus de ces différentes thématiques.

Deuxième demande que nous vous adressons aujourd'hui, nous souhaitons qu'en tant que membres du GAC vous vous adressiez à vos autorités de sécurité publique et que vous les encouragiez à se joindre à nous dans notre travail.

Nous nous focalisons sur la protection du public en ligne, dans le cadre des activités en ligne. Vous le savez, de plus en plus, il y a des utilisations malveillantes, et donc en termes de dépenses d'argent, en termes de communications sensibles, en termes d'informations sensibles qui sont divulguées. Et donc étant donné la fréquence de ces activités frauduleuses en ligne, et bien il y a un risque plus élevé que les gens soient exploités par des délinquants qui essaient de vous voler votre argent.

Donc nous apprécierions énormément toute sensibilisation, tout encouragement que vous puissiez donner aux autorités de vos pays pour qu'elles se joignent à nous dans notre travail.

Sachez que vous pouvez vous adresser à toutes les personnes qui font partie de notre groupe de travail, et nous pourrions vous mettre en contact. Il n'est pas nécessaire de participer à toutes les réunions, il y a beaucoup de travail qui est effectué en ligne, surtout au sein du GAC.

Donc voilà les deux sujets dont nous allons parler ce matin. Et, sans plus attendre, je vais demander à ce qu'on passe à la diapositive suivante, et donc Cathrin Bauer-Bulst, co-présidente également, va vous présenter avec Christopher, le détail du plan. Cathrin c'est à vous.

CATHRIN BAUER-BULST:

Merci beaucoup, ici Cathrin, avec la Commission européenne, et c'est un honneur pour moi d'être co-présidente avec Laureen de ce groupe de travail. Je vais vous présenter la première partie de cette diapositive, et je vais vous rappeler les objectifs du PSWG.

Vous, en tant que membres du GAC, vous les avez définis ces objectifs, vous avez demandé au groupe de s'assurer qu'il y ait constamment un examen de la résilience du système de nom de domaine, aux utilisations malveillantes, aux infractions à la loi, de nous assurer qu'il y avait suffisamment de soutien pour les autorités dans leurs capacités à faire des investigations des différents incidents relatifs à la sécurité, et également d'entreprendre toute action nécessaire, y compris les aspects de coopération en termes de politiques de sécurité publique, avec d'autres groupes de la communauté de l'ICANN, et également d'évaluer les mécanismes de conformité aux contrats et leur aptitude à atteindre ces objectifs.

À l'époque nous avons traduit ceci en un premier plan de travail que nous avons utilisé pour, donc il s'agissait du plan de 2018/2019, donc nous avons traduit ces objectifs en 4 buts stratégiques.

Donc le premier but, premier objectif, c'était d'élaborer des capacités d'atténuation de la cybercriminalité et de l'utilisation du DNS. Donc nous avons parlé de ceci lors du forum public, le fait que l'utilisation du DNS devait être traitée dans vos différentes organisations.

Deuxième objectif stratégique, qui nous a beaucoup occupés, l'objectif visant à préserver et améliorer l'efficacité des services d'annuaire de noms de domaine. Donc on en a parlé hier, il y a du travail qui est effectué pour réformer la politique du WHOIS, donc je ne vais pas rentrer dans le détail là-dessus, mais ceci a beaucoup occupé le groupe.

Troisième objectif, relatif à la mise en place d'opération résiliente et effective. Ceci demande beaucoup de ressources, beaucoup de temps, et les autorités publiques n'ont pas beaucoup de temps et n'ont pas beaucoup de ressources. Donc nous avons toujours un petit peu de mal à nous assurer d'avoir suffisamment de ressources, de personnes qui participent aux différents forums et qui effectuent le travail entre les réunions, qui contribuent là où nous en avons besoin.

Et donc, avec Laureen, nous souhaitons vous engager à contribuer à ces efforts dans l'intérêt public et en vue de la sécurité publique.

Quatrième objectif, besoin de développer la participation au travail du PSWG et s'assurer que nous avons le point de vue des représentants

des différents acteurs, de manière à ne pas simplement représenter quelques pays, mais de manière à vraiment avoir une représentation géographique large et sur les différents sujets.

Donc nous sommes maintenant passés à une mise à jour de notre plan de travail et je vais pour ceci passer la parole à Chris Lewis-Evans qui va vous présenter ce deuxième plan.

CHRIS LEWIS-EVANS:

Merci beaucoup Cathrin. Je suis de la NCA au Royaume-Uni. Comme Cathrin l'a dit, le plan de travail 2020/2021 ne diffère pas vraiment du plan de travail précédent. Vous avez vu que nous avons conservé les objectifs stratégiques 1 et 2. Vous savez, nous en avons déjà parlé à Montréal. Nous avons parlé de l'utilisation malveillante du DNS et du RDS. Nous avons combiné les objectifs 3 et 4 pour mettre l'accent là-dessus et pour montrer tous les progrès effectués. Surtout dans le domaine des relations avec les parties prenantes.

Lors des réunions de l'ICANN, nous nous réunissions avec trois groupes de parties prenantes, mais Fabien a envoyé le plan de travail dans le chat, vous pouvez le voir, donc vous pouvez y avoir accès.

La raison pour laquelle cela a évolué, c'est que nous avons détaillé un petit peu plus notre travail. L'idée c'est vraiment de vous montrer les différents domaines où nous progressons, nous avançons. Donc vous voyez dans ce qui est surligné à quel point nous parlons de plus en plus de l'utilisation malveillante du DNS. Cela s'est senti lors des dernières réunions de l'ICANN.

Notre objectif numéro 1 dans le plan 2018/2019, grâce au travail du PSWG, avec l'aide des avis du GAC, est vraiment devenu un des principaux thèmes de conversation au sein de l'ICANN. Et il est vraiment utile d'avoir davantage d'implication. Nous avons besoin de davantage d'implication, parce qu'il est très difficile d'avoir les bons signalements, et c'est important.

N'hésitez pas à aller voir les notes du document de synthèse, document de contexte.

Ce que nous avons également, le moyen pour vous de présenter vos requêtes, de poser vos questions. Donc en principe, nous espérons qu'il y aura approbation dans le cadre du communiqué de l'ICANN 67.

Et je passe la parole à Laureen.

LAUREEN KAPIN :

Merci. Brièvement, je vais mettre en lumière une question qui, non seulement a constitué une priorité pour le PSWG, mais qui a démontré aussi au cours des différentes sessions de l'ICANN 67 et dans les travaux inter-sessionnels que c'est également une priorité pour d'autres parties de la communauté.

Et ça, c'est une avancée très importante. L'unité constitutive des bureaux d'enregistrement a inclus lors de sa réunion cette question et, de fait, ils sont en train de travailler sur un guide là-dessus. Et ce devrait être publié cette semaine. Ils travaillent également sur une norme pour traiter les plaintes en termes d'utilisation malveillante.

Donc nous nous félicitons de cette avancée.

Le PSWG s'est réuni avec l'équipe de conformité contractuelle, ça a été une réunion extrêmement productive et utile. Il est important que vous sachiez qu'en réponse à l'avis du GAC de Montréal, sur le site web de la conformité contractuelle, il y a maintenant des informations qui permettent aux autorités de sécurité publique d'enregistrer des informations et des informations sur la manière dont on peut savoir et vérifier qui est le bureau d'enregistrement qui fait cette requête. Donc ça, c'est une excellente nouvelle.

Et, excellente nouvelle aussi, plus encore, ils travaillent aussi une norme qui va cibler tout particulièrement la manière dont on peut présenter une réclamation lorsqu'on n'a pas accès aux informations qui ne seraient pas conformes aux conditions requises par les spécifications temporaires.

Si vous n'avez pas pu participer à la session de l'ALAC sur l'utilisation malveillante du DNS, sachez qu'il y a des enregistrements, il y a une vidéo sur You Tube, vous voyez ici le lien. Sur cette vidéo, vous verrez une excellente présentation sur ce qu'est l'utilisation malveillante du DNS et sur la manière dont on peut l'éviter d'une manière très concrète, très simple, facile à comprendre et d'ailleurs très amusante. Donc je vous encourage tous à aller voir cette vidéo, c'est un excellent travail.

Et enfin, une autre session du groupe At-Large pour voir si la conformité contractuelle a les moyens nécessaires pour faire face à l'utilisation malveillante du DNS. Et à cette occasion, il y a plusieurs

scénarios qui ont été envisagés, par rapport à la conformité contractuelle. James de GoDaddy a participé à ce panel pour nous donner le point de vue des bureaux d'enregistrement. Si vous n'avez pas pu participer à cette séance, n'hésitez pas à écouter les enregistrements, tout est enregistré, et je vous encourage à la faire. Parce qu'il ne s'agit de discussions abstraites, mais plutôt de scénarios très concrets.

Sur ce, je vais céder la parole à mon collègue Gabriel.

GABRIEL ANDREWS:

Alors, autres discussions qui ont eu lieu par rapport à l'utilisation malveillante du DNS, par rapport à ce que vient de dire Laureen, par rapport aux sessions de At-Large, j'insiste moi aussi sur l'excellente qualité de ces réunions. S'il y a une chose à voir, c'est certainement la séance At-Large sur l'utilisation malveillante du DNS.

Il y a un certain nombre d'unités constitutives qui ont abordé cette question de l'utilisation malveillante, ce qui inclut la séance du SSAC qui est très importante par rapport à cette conversation.

Également le CSG de l'ALAC, et au sein de l'unité constitutive des bureaux d'enregistrement, il y a également eu des conversations par rapport au cadre pour faire face aux utilisations malveillantes du DNS qui a été produite à Montréal.

Et, j'aimerais souligner tous les efforts qui ont été faits depuis. À Montréal, un contact a été pris avec l'une des parties prenantes

signataires, et par rapport aux infractions dans ce cadre. Et des actions ont été prises.

Et ça a été très satisfaisant de voir qu'il y avait une consistance derrière ce plan. Et j'espère que cela va se poursuivre.

Voilà, je ne vais pas rentrer dans le détail de chacune de ces réunions, toutes ont parlé de la même chose, l'utilisation malveillante du DNS. Si vous écoutez les enregistrements, vous verrez l'excellente qualité de ces présentations.

Également par rapport au chiffrement DNS, Doh par rapport à DoT, c'est un peu technique, mais ça explique bien l'impact des politiques dans ce domaine.

LAUREEN KAPIN :

Pouvons-nous avoir la diapo suivante ? Et je donne la parole à Chris.

CHRIS LEWIS-EVANS:

Comme Gabriel vient de le dire, il y a eu énormément de travail de la part des parties contractantes sur des cadres pour faire face à l'utilisation malveillante du DNS. Et le premier, qui est arrivé juste avant l'ICANN 66, c'est le cadre politique qui a été créé juste avant la fin de l'ICANN 66, et signé par 56 opérateurs de registres et bureaux d'enregistrement.

Ce qui nous montre bien les efforts d'atténuation de haut niveau contre l'utilisation malveillante du DNS. Et comme Gabriel l'a dit, cela fournit un soutien supplémentaire vis-à-vis des membres du PSWG. Et

nous nous félicitons réellement de toutes ces avancées et de toutes ces mesures prises par les parties contractantes pour lutter contre l'utilisation malveillante du DNS.

Et nous attendons avec impatience que ce chiffre de 56 augmente de manière significative.

Je crois qu'au mois de février il y a eu l'annonce de .COM par rapport au RAA et avec le courrier qui l'accompagnait. Et il y a certaines sections à l'intérieur de cela qui sont très importantes vis-à-vis de l'utilisation malveillante du DNS.

Dans ce courrier, il y a certains aspects qui sont liés à la stabilité, la sécurité du DNS et au travail de l'ICANN pour améliorer certains aspects du DNS pour renforcer la sécurité et la résilience. Et ça, ça a un effet sur cet aspect-là des choses et c'est réellement important pour améliorer la sécurité et la résilience du DNS.

Je vais céder de nouveau la parole à Laureen pour l'engagement du conseil d'administration.

LAUREEN KAPIN :

Attendez, ça a été trop vite, est-ce qu'on peut revenir en arrière pour parler du dernier point sur cette diapo. J'aimerais insister sur le fait qu'il y a eu l'engagement de la communauté et du conseil d'administration par rapport à cette question. Et j'aimerais mettre en exergue deux choses.

D'abord, il y a eu un excellent échange entre le BC et le conseil d'administration le 12 février qui s'est concentré sur l'utilisation malveillante du DNS et là encore sur une question qui a été prioritaire pour les réunions de l'ALAC par le passé.

Et pourquoi j'insiste sur ce courrier? C'est parce que ce qui est souligné dans cette lettre, c'est quelque chose qui a été souligné dans bon nombre d'avis du GAC. Dans le RAA, pour que les bureaux d'enregistrement puissent trouver des preuves pour faire des investigations dans le cas d'utilisation malveillante du DNS, les unités constitutives ont demandé comment obtenir de meilleures informations, de plus grandes orientations là-dessus. Et le GAC a exprimé son point de vue sur cette question en insistant sur le fait que cette demande de mesures raisonnables et diligentes pour entreprendre une investigation est bonne, mais que se passe-t-il lorsque dans le contrat il y a des manquements pour savoir comment procéder dans ce cas-là.

Et le conseil d'administration a dit le RAA n'envisage aucune spécificité par rapport aux mesures raisonnables et diligentes pour entreprendre ce genre de chose.

Ce que ça veut dire, pourquoi j'insiste là-dessus, c'est parce que cet échange que je vous invite à lire dans son intégralité, montre bien qu'il y a des manières dont les termes actuels du contrat n'incluent pas les spécificités et conséquences qui pourraient survenir s'agissant d'utilisation malveillante du DNS.

Donc je vous encourage vivement à examiner cet échange.

J'insiste aussi sur le fait que l'ALAC a fourni des avis très spécifiques par rapport à l'utilisation malveillante. À la fin de l'année dernière, le 24 décembre, et c'est extrêmement intéressant et utile.

Diapo suivante s'il vous plait. Et je vais céder la parole à mon collègue Janos.

JANOS DRIENYORSKI:

Janos, de la Commission européenne. Merci Laureen. Je n'ai plus beaucoup de temps, donc je vais faire cette présentation très rapide.

Le SSR2 et l'exercice de révision du SSR2 a été mandaté par les statuts de l'ICANN et soumis pour commentaires publics le 24 janvier de cette année, la date butoir a été reportée au 20 mars.

Les recommandations finales de ce rapport préliminaire tombent dans deux catégories, d'abord les pistes de travail existantes et les nouvelles.

Par rapport aux pistes de travail existantes il y a un certain nombre de recommandations du rapport qui tombent dans la catégorie du plan de travail du PSWG et sont conformes aux recommandations du CCWG, ainsi qu'à la définition préalable par rapport à l'utilisation malveillante du DNS, rapport nouvelles dispositions contractuelles, conformité contractuelle, etc.

Concernant les nouvelles pistes de travail, le rapport propose un certain nombre de recommandations visant à créer de nouvelles pistes de travail et identifier un nouveau plan de travail avec le PSWG,

y compris les ccTLD, dans le cadre des efforts anti-abus, HTTPS par rapport [non traduit].

Et on s'est aperçu que par rapport aux révisions précédentes, toutes les recommandations n'ont pas été mises en œuvre. 26 l'ont été en partie, et deux ne l'ont pas été du tout. Or, elles continuent d'être pleinement en vigueur.

Donc nous considérons que plusieurs de ces recommandations sont hautement prioritaires, et nous attendons les commentaires publics dont la date butoir, je le répète, a été reportée au 20 mars 2020.

LAUREEN KAPIN :

Merci. J'aimerais féliciter mon collègue parce que nous avons fini avec une minute d'avance, et je me tourne maintenant vers Manal pour voir s'il nous reste un peu de temps pour des questions. Merci à tous de votre attention, merci de vos encouragements, de vos efforts, nous y sommes extrêmement sensibles.

MANAL ISMAIL:

Merci beaucoup, Laureen, Cathrin, Gabriel, Chris, Janos de cette présentation très concise et concrète. Merci d'avoir passé en revue toutes les activités importantes par rapport à l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, question d'intérêt à n'en pas douter pour le GAC.

Merci de nous avoir présenté également ce plan de travail, je pense que nous sommes en condition de l'adopter dans notre communiqué.

Je vais faire une pause pour voir s'il y a des commentaires de la part de nos collègues du GAC avant de clore cette réunion.

Y a-t-il des commentaires, des questions ?

Et bien sinon, nous terminons juste à l'heure. Merci beaucoup pour ces excellentes présentations. Et je remercie mes collègues du GAC. Ceci conclut notre mise à jour du groupe de travail sur la sécurité publique.

Notre séance devrait commencer immédiatement, mais je vous demande un tout petit peu de patience, il nous faut une minute ou deux pour nous préparer, lancer l'enregistrement pour la séance suivante, etc. donc merci encore à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]